

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

Un traité de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1, près la pl. Masséna
à l'AGENCE-BALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Mars 1888

PARTIE OFFICIELLE

S. A. le Bey de Tunis a conféré les décorations suivantes de l'Ordre du Nichan Iftikhar :
Grand Cordon : S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté;
Commandeurs : M. Dugué de Mac-Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement;
M. Eugène Bouissou, Conseiller de Son Altesse Sérénissime;
Officier : M. Hector de Rolland, Substitut de M. l'Avocat Général;
Chevalier : M. Jean Blanchi, attaché au Secrétariat des Commandements de Son Altesse Sérénissime.

NOUVELLES LOCALES

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 29 février :
Aujourd'hui ont commencé les audiences des Ambassadeurs et des Ministres accrédités près le Saint-Siège qui sont allés offrir au Souverain Pontife les hommages et les félicitations d'usage en leur nom et au nom des Souverains ou Chefs d'Etats qu'ils représentent à l'occasion du double anniversaire de son élection et de son couronnement.
Sa Sainteté a reçu ce matin à cet effet en audiences séparées, LL. Exc. les Ambassadeurs d'Autriche-Hongrie et de France, les Envoyés Extraordinaires et Ministres Plénipotentiaires de Bavière, de Monaco, de Bolivie, du Chili et le Chargé d'Affaires de l'Equateur.
Leurs Excellences étaient accompagnées du personnel de leurs Légations respectives, avec lequel elles sont allées ensuite complimenter l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Ch^{er} Barthélemy Degola, consul général de Monaco à Gènes depuis 1865.
Cet honorable fonctionnaire était officier de l'Ordre de Saint-Charles, officier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare d'Italie, officier de l'Ordre Equestre de Saint-Marie, Chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre de la Couronne de Wurtemberg, chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand... etc.

S. M. l'Empereur du Brésil, son petit-fils S. A. R. le Prince Pierre de Saxe-Cobourg et leur suite ont assisté jeudi dernier au concert classique dans la loge de Son Altesse Sérénissime. L'Empereur a daigné recevoir M. Reyer, membre de l'Institut, avec lequel il s'est entretenu durant l'entr'acte.

Ce n'est jamais en vain que, dans la Principauté, on fait appel à la charité. La matinée musicale et dramatique de dimanche dernier, donnée au bénéfice de l'Ouvroir de Saint-Vincent-de-Paul par les Gardes d'honneur et avec le concours de M. Bouault, organiste, en est une nouvelle et éclatante preuve.

La grande salle du collège de la Visitation, mise gracieusement à la disposition des artistes, était, dès quatre heures, envahie par une foule de spectateurs comptant toute la société monégasque et l'élite de la colonie étrangère. La quête, faite par M^{me} la Baronne de Farincourt, présidente de l'œuvre, et M. le Colonel de Sainte-Croix, M^{me} de Sainte-Croix et M. le Comte Gastaldi, a été des plus fructueuses. En y ajoutant les offrandes envoyées directement à M^{me} de Farincourt, elle a atteint près de 4,000 fr.

Les artistes : M. Bouault qui a exécuté sur le piano plusieurs morceaux de Chopin, de Grieg et de Meyer; MM. Armandier, Carlon, Coromaldi, Durbet et Schiavi, qui ont interprété avec beaucoup de brio deux vaudevilles de Labiche et de Siraudin, ont été fort applaudis.

Mentionnons une poésie de Jasmin, le poète agenais, *la Charité*, dite avec beaucoup de goût par M. Armandier, et, entre autres morceaux de chant, le duo de *la Muette de Portici* « Amour sacré de la patrie » chanté très convenablement par MM. Coromaldi et Armandier.

Remercions, en terminant, au nom des enfants pauvres, les donateurs et les nombreux spectateurs qui ont participé à cette fête de bienfaisance dont la population de Monaco gardera le salutaire souvenir.

M^{re} Ducellier, archevêque de Besançon, venant de Rome, s'est arrêté la semaine dernière à Monaco et a passé plusieurs jours auprès de M^{re} l'Evêque, au Palais, où il était descendu.

C'était la première fois que Sa Grandeur visitait la Principauté, dont Elle a admiré les monuments religieux et les sites pittoresques.

M^{re} de Besançon a parcouru nos établissements scolaires qu'il a trouvés magnifiquement installés : le collège Saint-Charles, celui de la Visitation, le Pensionnat des Dames de Saint-Maur, etc.

Notre Premier Pasteur avait tenu à réunir mercredi avec M^{re} Ducellier les principaux fonctionnaires et magistrats de la Principauté, ainsi que le chapitre de la Cathédrale dont Sa Grandeur fait partie en qualité de chanoine d'honneur.

Le Prélat, par ses manières affables, son esprit délicat et le charme de sa conversation, a laissé chez tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher l'impression la plus aimable.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 23 février, a condamné pour vol le nommé James Wite, né à Londres, de passage à Monaco, à un an et un jour d'emprisonnement et 4,700 fr. de réparation envers la partie civile.

La semaine dernière, les voyageurs et les correspondances de France avec le nord et le centre de l'Italie ont dû prendre notre ligne ferrée, celle du Mont-Cenis (voie de Modane) étant obstruée par la neige.

A l'occasion de la bataille de fleurs qui aura lieu à Nice les mercredi et jeudi 7 et 8 mars 1888, la Compagnie P.-L.-M. fera, à ces deux dates, des trains spéciaux de voyageurs.

Un train spécial partira de Ventimiglia à 11 h. 25 du matin, de Monaco à midi 11, et arrivera à Nice à midi 52.

Le retour aura lieu à 4 h. 47 de Nice; arrivée à Monaco, à 5 h. 24; à Menton, à 5 h. 47, et à Ventimiglia à 6 h. 1 soir.

Un train spécial partira de Nice à 4 h. 43, se dirigeant sur Cannes, où il arrivera à 5 h. 27.

Le train de luxe 8, qui part de Monaco à 11 h. 36 du matin, prendra, les 7 et 8 mars, des voyageurs de 1^{re} classe de et pour toutes les gares desservies entre Ventimiglia et Nice.

AVIS

Depuis hier 5 mars, les bureaux de la chancellerie du Consulat d'Allemagne pour la Principauté de Monaco, sis rue Gioffredo, 36, à Nice, sont ouverts de 9 heures du matin à midi.

La représentation de *Mignon* était impatiemment attendue, et le public d'élite qui se pressait, mardi, dans la salle du théâtre, tenait à juger M^{re} Siegfried Arnoldson, qui tenait le rôle illustré par tant de célébrités. La jeune étoile suédoise a été vivement applaudie, surtout dans les couplets « Connais-tu le

pays et au dernier acte, où elle a été très touchante. Elle a partagé les bravos avec M. Degrave (Lothario) dans les duos, et avec M^{lle} Hamann et M. Degenne, très remarquable en Wilhem Meister.

Tous les interprètes ont été fêtés et couverts de fleurs par une salle comble.

La seconde représentation n'a pas été moins brillante. Nous reverrons ce soir M^{lle} Siegfried Arnoldson dans *Lakmé*, et nous ne doutons pas qu'elle n'y obtienne le même succès. Elle joint à son jeu passionné une voix charmante qui conviendra bien à l'héroïne de Delibes.

Nos lecteurs savent que *Lakmé* est la fille d'un brahmane (Nilakantha) et qu'elle est aimée par Général, officier dans l'armée anglaise des Indes, à qui elle a sauvé la vie un jour que pour la voir il avait imprudemment pénétré dans un temple au milieu des idolâtres qui allaient le massacrer.

Mais Lakmé meurt, en préservant une seconde fois les jours de son amant qui épouse la gentille Ellen, la fiancée qu'il avait quittée pour la fille du brahmane.

En février 1885, *Lakmé*, opéra comique en 3 actes, musique de Léo Delibes, a été interprété sur la scène de Monte Carlo par M^{lle} Bianca Donadio (*Lakmé*) M^{lle} Anna de Belocca (*Mallika*), MM. Vergnet (*Gérald*) et Couturier (*Nilakantha*).

A remarquer les décors des deux premiers actes, signés Poinso. La maquette de l'un a obtenu, on s'en souvient, un succès de bon aloi à l'exposition d'Anvers; le second est une merveille de coloris et de lumière.

Les quittances, factures, billets à ordres, traites et généralement toutes les valeurs commerciales ou autres payables sans frais, pourront être recouvrées par la poste dans les relations entre la Principauté de Monaco, la France, l'Algérie et la Tunisie d'une part, et la Norvège, d'autre part.

Le maximum du montant total des valeurs à recouvrer est fixé, par envoi, à 1,000 fr. ou à l'équivalent de 1,000 fr. en monnaie norvégienne.

Les grands concours de tir au pistolet et de tir au fusil de chasse (sanglier) ont été clos le 29 février.

Voici les résultats :

Tir au pistolet

1^{er}, M. Lade, 44 points; 2^e, M. Reynier, 43 points; 3^e, M. L. de Dorlodot, 41 points; 4^e, M. Gauthier, 40 points.

Tir au sanglier

1^{er}, M. le comte de Neiva, 45 points; 2^e, M. Cooper Brown, 41 points; 3^e, M. le comte Trauttmannsdorff, 40 points; 4^e, Lord Deerhurst, 39 points.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Mardi 28 février 1888

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. 7 tireurs.

MM. Pinson et de Kniff, 3 sur 4, gagnent 130 fr.

DEUXIÈME POULE.

9 tireurs.

M. Halford, 2 sur 2, gagne 170 francs.

TROISIÈME POULE.

12 tireurs.

MM. le capitaine Rhodes et R. de Montais, 7 sur 7, gagnent 225 francs.

PRIX DU CAP SAINT-JEAN. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 fr.; au second, 30%; au troisième, 20% sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres.

13 tireurs.

1^{er}, M. Pinson, 5 sur 5, gagne 790 francs.

2^e, M. le capitaine Rhodes, 6 sur 7, gagne 195 fr.

3^e, M. R. de Montais, 5 sur 7, gagne 130 francs.

QUATRIÈME POULE.

10 tireurs.

M. Merry, 5 sur 5, gagne 380 francs.

Samedi 3 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

M. R. de Montais, 5 sur 5, gagne 265 francs.

PRIX DE LA RIVIÈRE (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 fr.; au second, 30%; au troisième, 20% sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons.

17 tireurs.

1^{er}, M. E. Ador, 11 sur 12, gagne 880 francs.

2^e, M. Halford, 10 sur 12, gagne 225 francs.

3^e, M. R. de Montais, 5 sur 6, gagne 170 francs.

POULE. — 2 louis.

14 tireurs.

MM. Boschaert et Falcon, 7 sur 7, 530 francs.

DEUXIÈME POULE. — 1 louis.

M. R. de Montais, 5 sur 5, gagne 285 francs.

Mardi 6 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX DE LA CONDAMINE. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs; au second, 30%; au troisième, 20% sur les entrées; le reste au premier.

Jeudi 8 mars

GRAND PRIX DE CLOTURE

Vendredi 9 mars

Ouverture des Concours de la 3^e série

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le nouveau tarif général des douanes concernant les produits italiens a été rendu public dans le département des Alpes-Maritimes par la voie des journaux.

Voici les droits nouveaux sur les principaux produits :

Animaux : Bœufs, 60 fr. par tête; vaches, 40 fr.; taureaux, 30 fr.; veaux, 15 fr.; moutons, 10 fr.; agneaux, 3 fr.; porcs, 12 fr.; cochons de lait, 3 fr.

Viandes : Viande fraîche de boucherie, les 100 kil., 35 fr.; volailles et gibier morts, les 100 kil., 30 fr.; viandes salées, les 100 kil., 25 fr.; viandes conservées en boîtes, les 100 kil., 25 fr.

Poissons : Poissons d'eau douce et de mer, les 100 kil., 10 fr.

Farineux alimentaires : Semoule et pâtes d'Italie, 15 fr. les 100 kil.; riz en grains, 8 fr. les 100 kil.; légumes secs, 3 fr. les 100 kil.; marrons et châtaignes, 2 fr. 80 les 100 kil.

Fruits et graines : Fruits frais, 8 fr. les 100 kil.; fruits, figues sèches, 15 fr. les 100 kil.; raisins secs, 30 fr. les 100 kil.; fruits et graines oléagineuses, 4 fr. les 100 kilos.

Bois et liège : Bois commun de chêne, d'orme et de noyer brut ou équarri, 50 cent. les 100 kil.; liège brut, rapé ou en planches, 2 fr. les 100 kil.; charbon de bois, 2 fr. les 100 kil.

Boissons : Boissons fermentées en fût, 20 fr. l'hectolitre, et en bouteille, 60 fr. l'hectolitre.

Beurres, laits et fromages : Lait concentré, 15 fr. les 100 kil.; fromages, 25 fr. les 100 kil.; beurres frais ou fondus, 20 fr. les 100 kil.; beurres salés, 24 fr. les 100 kil.

Huiles, miel : Huiles fixes pures d'olives, 15 fr. les 100 kil.; huiles volatiles ou essences, 750 fr. les 100 kil.; miel, 25 fr. les 100 kil.

La nomenclature des tarifs des autres produits est trop considérable pour que nous la reproduisons ici.

D'autre part, le *Journal officiel* du royaume d'Italie a publié le 29 février le décret augmentant, à dater du même jour 1^{er} mars, les droits d'entrée pour les marchandises de provenance française.

Parmi ces droits sont compris ceux sur les vins, les esprits, l'huile, le café, le sucre, le chocolat, le savon, la parfumerie, les couleurs, les meubles, les jouets en bois, le papier, les livres, les fusils, les farines, les semoules, les fruits dans le vinaigre ou l'huile, les poissons, les bougies, les plumes, la mercerie, les éventails, les pianos, les fleurs, les fruits, etc.

Les droits sur les produits textiles, les peaux, la céramique, les verres et le cuivre sont augmentés de 50%; ceux sur les fers de 20%, et ceux sur les machines de 30%.

— La *Vie Mondaine* qui paraîtra vendredi prochain rendra compte des fêtes de la mi-Carême à Nice; corso blanc et fêtes de fleurs.

Gènes. — Plus de 600 wagons de marchandises provenant de France et destinées à l'Italie sont échelonnés d'Ambérieu à Modane et ne peuvent circuler et

arriver à destination par le fait de l'obstruction de la voie par les neiges. Au delà du tunnel du Mont-Cenis, d'énormes quantités de marchandises venant d'Italie en France sont également retenues de l'autre côté de la frontière.

Il est possible qu'il faille au moins trois jours pour débayer la voie, en Italie, de Chiamonte à Salbertrand.

FAITS DIVERS

Le dernier courrier d'Orient apporte la nouvelle que le gouvernement japonais vient de prendre une excellente mesure, que l'on a vainement réclamée en France. Toutes les horloges du pays doivent dorénavant être réglées sur le 135^e degré, méridien de Greenwich, qui passe par Yeddo.

Plusieurs journaux disent avoir reçu de Chine des détails sur l'observation de la grande éclipse de lune du mois dernier. A Canton, le vice-roi a publié une proclamation ordonnant aux mandarins de revêtir leurs costumes de cérémonie et de battre le tambour afin de sauver la lune des atteintes du dragon qui veut la dévorer. Comme les astronomes de Pékin ont calculé que la lune se coucherait encore éclipée, le vice-roi prévenait ses subordonnés que le tapage devait cesser lorsque l'astre cesserait d'être visible, mais qu'on devait le saluer en se prosternant jusqu'à terre.

FABRIQUEZ VOS RUBIS VOUS-MÊMES. — Cela paraît une plaisanterie, et pourtant rien n'est plus vrai : on peut fabriquer des rubis. L'année dernière, M. Frémy, membre de l'Académie des sciences, annonçait en séance qu'il avait trouvé, en collaboration avec M. Verneuil, le moyen de fabriquer des rubis.

M. Frémy a, la semaine dernière, présenté à ses collègues des rubis de sa fabrication, ayant toutes les apparences des rubis naturels.

Ces pierres précieuses sont produites par l'action de la lumière sur le fluorure de baryum mis en présence à une température définie et coloré par des traces de bichromate de potasse.

L'émoi est d'autant plus grand parmi les joailliers, que les inventeurs espèrent arriver avant peu à produire des pierres pouvant être mises dans le commerce.

Toujours à la recherche de la nouveauté, le *Figaro* a demandé au peintre Raffaelli une étude des types de la rue.

Les quatre pages du supplément du *Figaro* du 3 mars renferment cette étude d'un humour et d'une observation charmante. L'artiste y a tracé avec un rare bonheur la physiologie de la rue vivante et grouillante.

Ce numéro sera goûté du public qui y rencontrera, en le feuilletant, plus d'un type coudoyé dans la vie.

VARIÉTÉS

La Côte d'Azur

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux quelques pages du beau livre de M. Stephen Liégeard, la *Côte d'Azur* (1), que nous avons déjà eu l'occasion de signaler à leur attention.

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Quand, par une tiède soirée d'hiver, le long des plages dentelées que caresse la mer de Tyrhène, le touriste arrivant d'Italie aperçoit pour la première fois le royal domaine de Charles III, — ébloui, hésitant, il s'enquète... Car, miracle ou mirage, il a cru voir comme un fourmillement d'astres qui flamboieraient dans l'ombre. Serait-ce que vient de choir devant lui un pan de « ce ciel d'azur, tant richement contrepoincé d'étoiles », ainsi que parle Charron, au livre de la *Sagesse*? ou bien si, cherchant le pays de l'or, il aurait d'aventure mis le pied au royaume des pierreries? A coup sûr, cette colline ne peut être qu'un monceau d'escarboucles, ce roc qu'une immense pépite cloutée de diamants. Eh! non, c'est simplement Monaco qui scintille sous ses papillons de gaz, c'est Monte Carlo, le séjour enchanté où la nuit ne descend jamais que dans une robe de lumière.

(1) A Paris, chez Quantin, éditeur, rue Saint-Benoît.

L'impression tient du prestige ; autant que personne, nous l'avons ressentie. Un soir surtout !... L'ère et enivrant parfum du citronnier en fleurs passait dans l'air, le murmure de la vague se mêlait aux échos d'une lointaine harmonie, et tandis que lentement, au bras d'un ami, nous gagnions les bords du paradis Monégasque, un involontaire parallèle avec certaine grande voisine affligée nous inspirait cet hymne de respectueuse envie.

« ... Heureuse capitale, heureux peuple ! Plus fortuné encore le Prince qui les gouverne ! Habiter un palais où l'art le dispute à la nature ; n'y entendre monter ni la voix de l'aquilon, ni les murmures de la plèbe ; se mouvoir dans le bleu éternel ; ceindre une couronne veuve d'épines, tenir un sceptre qui n'a jamais besoin de se changer en verge ; être grand-maître d'un Ordre dont les souverains s'honorent de devenir titulaires ; frapper monnaie à son effigie, sans extraire une paillette d'or de l'escarcelle du contribuable ; avoir le monde entier pour tributaire, pour sujets une poignée d'habitants qui portent la joie écrite sur leur visage ; entretenir, sans qu'il vous en coûte rien, cette armée de cent trente hommes qui bat aux champs quand vous passez, manœuvre chaque matin sous vos fenêtres, tire le canon à la Saint-Charles et ne gâte jamais ses beaux habits au dur métier de la guerre ; devoir aux convulsions permanentes d'un grand État voisin l'admirable recrutement de ses services ; cueillir ici l'un des plus habiles préfets de l'Empire, là quelqu'un de nos magistrats les mieux versés dans la science du droit, ou bien un colonel qui a conquis ses grades sur les champs de bataille ; remettre en ces mains éprouvées des portefeuilles qui ne risquent pas de s'envoler au vent des urnes ; ne posséder ni Chambre où l'on joue du poing — en attendant le revolver, — ni Sénat conservateur qui ne conserve que les haines des partis ; n'avoir pas plus à compter avec les intrigues de l'anti-chambre qu'avec les séditions de la rue ; laisser aux vulgaires Présidents de République les coups de plume de la presse et à ses pigeons ordinaires les volées d'un plomb qu'ils partagent avec les monarques ; être maître enfin chez soi, maître absolu d'un peuple libre et reconnaissant, — tout cela n'est-il pas l'idéal d'un songe, l'étrincelant mirage de la féerie (1) ? »

Sept ans écoulés, nous ne dirions pas autrement : la boutade d'alors est plus que jamais la vérité d'aujourd'hui.

Que si, changeant d'heure et de direction, vous arrivez en pleine après midi, du côté de la France, la surprise sera différente, elle ne sera pas moins vive. Dix tunnels, en seize kilomètres, vous ont pris et repris tour à tour ; la sortie du onzième vous arrache une exclamation.

Un roc surgit soudain, escarpé et majestueux, promontoire à cassure abrupte, lion couché qui s'allonge vers le sud. Des reflets fauves le colorent, de verdoyants bastions l'enserrent, une cité pittoresque le couronne. Le soleil africain y incrusta ses baisers, le figuier de Barbarie ses raquettes ; l'aloès y fleurit — pareil à un sceptre, un palais s'y appuie — tel qu'un trône, l'ombre d'une cathédrale y descend, comme une protection. A son front des cyprès, à ses pieds la vague bleue qui, de toute éternité, les frappe ou les caresse sans que l'insensible, du haut de sa grandeur, en paraisse un instant ému. Voilà Monaco, antique et toujours vivante image de la puissance souveraine, dévouée à ses princes, fidèle à son Dieu ; voilà Monaco, piédestal superbe d'une famille dont, pas plus que la morsure du flot, la dent des révolutions n'a pu entamer le granit. Neuf siècles, *Deo Juvante* (2), rayonnent sur le nom des Grimaldi.

Digne frère du Château de Nice, ainsi que lui et avec plus de fierté encore, ce roc nimbé garde en dépôt tout ce que le fer et le feu y gravèrent de glorieux souvenirs. Courant vers l'Espagne pour combattre Géryon, peut-être aussi pour donner plus tard

à notre ami Verdagner l'occasion d'un immortel chef-d'œuvre (1), Hercule s'y repose. De la courbure de ses falaises le demi-dieu fait un port, *Herculis Monæci portus* (2). Après lui, le Phénicien y abrite Melkarth, la Divinité farouche, et les marchands de Tyr et de Sidon y oublient assez de monnaie pour que, grâce au semis de ces pièces, le savant puisse encore retrouver leur trace. Ce port, les Ioniens le connurent, Virgile le chante, Lucain loue sa sûreté, Silius Italicus en signale les sommets perdus dans les nuages ; l'empereur Pertinax le revendique pour berceau. Hécatee de Milet, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Antonin, Strabon, Plin, Tacite, tous, historiens ou géographes, le mentionnent avec éloge. Mais pourquoi se réclamer de la Fable ? Fils de Pépin d'Héristal, ancêtre des Grimaldi, le Maire du palais Grimoald ne peut-il pas, aussi brillamment qu'Héraclès-Melkarth, inaugurer le livre d'or de la Principauté ? De sa veine ouverte par un assassin sont issus et cet Hugues, seigneur d'Antibes, qui fut l'un des capitaines de Charlemagne, et ce Passanus dont l'union avec Crispina doit enfanter Grimaldus I^{er}, père, à son tour, de Giballin Grimaldi. Or, les chroniques nous apprennent que, pour en avoir chassé le Sarrasin, Grimaldus reçut d'Othon la forteresse de Monaco, et nous avons vu comment le comte de Provence Guillaume récompensa Giballin de ses exploits contre les Fraxinets barbaresques. *Vir magni cordis et egregie magnificentie*, dit la charte qui cédait au parrain du golfe de Grimaud toute la côte, de Saint-Tropez à Fréjus (3).

Dans son « Grand Dictionnaire Historique » (4), l'abbé Moréri ne consacre pas moins de quatorze colonnes in-folio à l'expansion des diverses branches de cet arbre généalogique fameux, *Grimaldæ Gentis arbor* (5). Et que de rameaux à y rattacher depuis la seconde moitié du dernier siècle ! Mal inspiré qui mesurerait ici la renommée au territoire : l'aire est étroite, large le coup d'aile. Au cours d'un récit de Gestes, vrai roman de cape et d'épée, combien d'événements à grouper, si leur faisceau ne devait faire éclater le nœud trop étroit qui les enserrerait ! Les descendants de Giballin le preux se montrent partout où il y a des périls à braver, de l'honneur à conquérir. Contre le fidèle ou l'infidèle ils guerroyent d'une même vaillance. La croix rouge à l'épaule, nous les rencontrons tantôt menant les flottes de Gênes à la victoire ou suivant Saint Louis aux champs de Mansourah, tantôt rafraîchissant aux ondes de la Méloria la tige poudreuse de leur antique laurier, — sans perdre entre-temps, si elle se présente, l'occasion d'épouser une Commène, nièce d'Empereur. Mons-en-Puelle a gardé le souvenir de Raynier II, comme Lépante revendiquera plus tard celui d'Honoré I^{er}. La guerre de Cent ans retrouve les Grimaldi aux côtés de la France. L'un d'eux (6) tombe à Crécy, en avant de ses arbalétriers, mais il s'est préalablement vengé par la destruction d'une flotte anglaise. Il y a de tout dans le trésor de ces princes, des épées de capitaine général et des anneaux de doge, des barrettes de cardinaux et des ancres d'amiral. Par-dessus les luttes de partis qui si longtemps mettent l'Italie en feu, ces intrépides promènent leur bannière triomphante, Grimaldi-Guelfes contre Spinola-Gibelins. Alliés, non vassaux de ceux dont ils revendiquent l'appui, choisissant tour à tour pour égide Gênes ou l'Espagne, le duc de Savoie ou la France, ils traversent les âges, forts de leur autonomie. Papes, Rois ou Républiques ont reconnu leurs titres souverains. Barons de Vence, seigneurs incommutables et sans redevance de Menton et de Roquebrune, de la Turbie, d'Eza, d'Antibes (7)

et autres lieux, nous les voyons défendre contre vents et tempêtes la possession de ce *Diritto di Monaco* prélevé sur tout bâtiment de commerce voguant dans leurs eaux, fût-ce sous pavillon royal (1). Ils règnent « par la grâce de Dieu et de leur épée » (2) ; « Altesses Sérénissimes » ils sont et restent, au regard des plus puissants. Leur palais a fêté Charles d'Anjou et Charles-Quint ; Dante en gravit l'escalier de marbre, Jeanne de Naples y reçoit l'hommage de Pétrarque, quand le poète va cueillir le rameau d'or au Capitole. Le soc de leur galère amirale laboure la Méditerranée pour le compte de Charles V ou de Charles VII de France ; Charles VIII, Louis XII les tiennent en particulière estime. Rangés, un siècle et quart, sous le protectorat de l'Espagne, ils n'hésitent pas à s'y soustraire, le jour où la protection devient tyrannie. Un paraphe au bas du traité de Péronne (3) leur vaut charte d'affranchissement ; d'un pan de sa robe rouge, Richelieu couvre leur indépendance. Désormais, les colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, détachés du cou de Louis XIII, remplaceront Alcantara et Toison d'Or sur la poitrine d'Honoré II. Le Roi très chrétien traite son nouvel allié de « cher et bien aimé cousin » ; « votre bonne cousine (4) » signe Anne d'Autriche, quand elle lui écrit. A l'honneur se joint le profit. Duché-pairie de Valentinois, Marquisat des Baux, avec l'étoile d'argent du Mage Balhazar, et des comtés, et des baronnies, et des pensions pour dorer ces blasons, on leur offre tout, et, s'en jugeant dignes, ils ne refusent rien. S'agit-il du baptême d'un Grimaldi (5) ? Louis XIV et la reine Anne s'y font représenter ; d'une ambassade délicate ? C'est chez les Grimaldi que le Roi-Soleil vient choisir son représentant. Il fait plus ; il les investit du droit de frapper monnaie à leur effigie (6), et quand sonnera l'heure de la vieillesse et des revers, il n'oubliera pas d'inscrire leur souveraineté dans une clause spéciale du traité d'Utrecht. Aussi les petits-fils de Grimaldus, qui ne sont point des ingrats, se conduisent en héros à Fontenoy, heureux de prouver, en montrant la couleur, que le sang du vieux guerrier franc rougit toujours leurs artères.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

(1) Droit de 2 %, confirmé par lettres patentes de François I^{er} et de Charles-Quint.

(2) Formule adoptée par Lucien I^{er}.

(3) 1641. L'original de ce traité est conservé aux archives de Monaco.

(4) Lettre de Dijon, 17 mars 1650.

(5) Le fils aîné d'Hercule, 13 octobre 1643.

(6) 1645.

(1) Le poème catalan de l'*Atlantide*.

(2) *Maison unique*, dénomination traduisant bien l'isolement d'une langue de terre adossée à une haute montagne et baignée d'eau sur ses trois autres faces.

(3) 980.

(4) Édition de 1759.

(5) *Genealogica et Historiæ Grimaldæ gentis arbor*, par le sieur Charles de Vénasque, secrétaire d'Honoré II.

(6) Charles I^{er}.

(7) Rachetée 250,000 florins par Henri IV, en 1608.

(1) *Au caprice de la plume*, Paris, Hachette.

(2) Devise des Grimaldi.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire,
rue du Tribunal, 2, Monaco

ADJUDICATION VOLONTAIRE
en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire
le jeudi 15 mars 1888, à 2 heures
DE LA VILLA FONTVIEILLE

située à Monaco, route du Cap d'Ail
à proximité de la Gare et du Marché
composée de deux caves, d'un rez-de-chaussée et d'un
étage; entourée de grandes terrasses au bord de la mer
et de jardins complantés de beaux arbres.

Superficie : 1,054 mètres environ
MISE A PRIX : 37,000 francs

AVIS DE MESSE

Les familles REBAUDENGO et FOURNIER-BABEL
prient leurs parents, amis et connaissances d'assister
à la Messe qui sera célébrée en l'église Cathédrale
de Monaco, le 14 mars courant, à 10 heures du
matin, pour le repos de l'âme de

M^{me} Marie-Adélaïde-Pauline BARRIERA
Veuve du major ROASIO

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière
grand-mère.

Il n'y a pas de lettre d'invitation.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 février au 4 mars 1888

NICE, yacht à vap. L'Alva, américain, c. Morrison, passagers.	id.
ID. yacht à vap. Sérèda, américain, c. Bennett,	id.
ID. yacht à voiles Royal Oak, angl., c. Herly,	id.
CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Maret	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marceau, fr. c. Gardin	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allégre,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel	id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau	id.

Départs du 27 février au 4 mars

NICE, yacht à vap. L'Alva, américain, c. Morrison, passagers.	id.
ID. yacht à vap. Sérèda, américain, c. Bennett,	id.
ID. yacht à voiles Royal Oak, angl., c. Herly,	id.
CANNES, b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro,	sur lest.
ID. b. Louise-Auguste fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Dominique, fr. c. Maret,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marceau, fr. c. Gardin	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allégre,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Trois-Frères, fr., c. Castel	id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.

1888 — Tirs de Monaco — 1888

TROISIÈME CONCOURS DE TIR AU PISTOLET
(TIR AU VISÉ)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours commencera le 1^{er} mars et sera clos le 24 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront délivrés aux tireurs ayant obtenu le plus haut point dans une série de 7 balles tirées consécutivement, sans écart, dans un carton de concours, à la distance de 16 mètres.

ART. 3. — En cas d'égalité de points, le second rang sera attribué au carton ayant la balle la plus éloignée du centre, c'est-à-dire amenant le numéro le plus faible, ou au carton dans lequel il y aura le plus grand nombre de balles avec le point le plus faible.

ART. 4. — Il est interdit de faire usage de pistolets excédant 11 millimètres et aussi d'armes à double détente.

TROIS PRIX

TROISIÈME CONCOURS DE TIR AU FUSIL DE CHASSE
(CIBLE MOBILE, SANGLIER)

ARTICLE PREMIER. — Ce concours commencera le 1^{er} mars et sera clos le 24 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant fait le

plus haut point en une série de dix balles tirées consécutivement au double en 5 passages, distance 27 mètres.

En cas d'égalité de points, le barrage se fera au moyen des séries d'appui.

ART. 3. — Pour rendre les chances aussi égales que possible, les tireurs ne pourront se servir que des armes et des munitions du tir.

TROIS PRIX

CONDITIONS GÉNÉRALES

A) Dans ces deux concours, les cartons porteront un numéro d'ordre et seront inscrits sur des registres spéciaux par le receveur du tir. — B) Le même tireur ne peut gagner qu'un prix dans chacun de ces concours. — C) Le prix des cartons de concours est fixé à un franc, frais de tir à part. — D) Le nombre de séries que peuvent tirer les concurrents n'est pas limité. — E) Pendant la durée des concours, les tirs d'exercice ne pourront avoir lieu qu'autant que les cibles seront libres.

Pour toute demande de renseignements
S'adresser à M. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo.

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** OUVERT toute l'ANNÉE
Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES
Tenu par **LE NEN**

BOUILLABAISSÉ, DINERS SUR COMMANDE
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

VILLA NON MEUBLÉE avec BOUTIQUE
A LOUER AUX BAS-MOULINS
PRIX : 2,100 francs.
S'ADRESSER A LA VILLA RAVEL

A LOUER en totalité ou en partie un étage composé de trois petits appartements non meublés et dépendant d'une maison sise à Monaco, rue des Briques.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e VALENTIN, notaire.

A VENDRE PETIT YACHT
2 tonneaux, double grément
S'adresser au gardien du port.

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions,
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare,
Monaco-Condaminé.

AGENCE A. ROUSTAN
Avenue de la Costa, Monte Carlo
LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
Locations et Ventes de PIANOS

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English Spoken
Maison de la Tour, aux Bas-Moulins
MONACO

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire
Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES
Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

LE MONITEUR DE LA MODE

RECUEIL ILLUSTRÉ DE LITTÉRATURE, MODES, TRAVAUX DE DAMES
ABEL GOUBAUD, Directeur, 3, rue du Quatre-Septembre. — PARIS

Le Numéro simple : 25 c., avec gravure coloriée : 50 c.

ÉDITION SIMPLE (sans gravure coloriée)		ÉDITION n° 1 (avec gravures coloriées)	
Paris, Province, Algérie	Un an 14 fr.	Paris, Province, Algérie	Un an 26 fr.
	Six mois 7 fr. 50		Six mois 15 fr.
	Trois mois 4 fr.		Trois mois 8 fr.
UNION POSTALE		UNION POSTALE	
	Un an 18 fr.		Un an 34 fr.
	Six mois 9 fr. 50		Six mois 18 fr.
	Trois mois 5 fr.		Trois mois 9 fr. 50

Lire dans le numéro 9 du *Moniteur de la Mode*, du 3 mars une *Causerie* très complète sur la *Mode*, les *Costumes*, les *Corsages*, les *Garnitures*, les *Chapeaux*, la *Lingerie*, etc. — Une *Chronique* mondaine de Bachaumont; des descriptions de toilettes. — Une *Correspondance* de Gabrielle d'Eze, contenant une série de renseignements utiles, une *Correspondance médicale*, des recettes de cuisine, des jeux d'esprit, la suite d'un charmant feuilleton : *le fiancé d'Yvonne*. — Dans les illustrations nombreuses et variées, on trouve les costumes de la *Fille de M^{me} Angot*, des modèles de confections de printemps, des toilettes de ville et de réception, de mariée, de demoiselle d'honneur, des costumes d'enfants, des chapeaux de dames, de jeunes filles et d'enfants, des parures, des tabliers, etc., des travaux de dames : dentelles, bandes au crochet pour rideaux, etc., etc.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.
8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 13 :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par H. M. — *Les Etrennes d'une vieille fille*, par Mary Floran, dessin de Hy. — *La Fille de Madame Angot*, dessins de E. Kœmmerer, G. de Billy et Hy. — *Petit!* par Jules Legoux. — *Portrait de J. V.*, par Edouard Sairi. — *Exposition du Cercle de l'Union artistique*, par Deuzem. — *Souvenir de l'Exposition* (le Primé), dessin original de Monginot. — *Contes rapides* (Aristée), par P. de Cantelans. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de Hy. — *Chronique du Sport*, par Maubourguat, dessin de Myrbach. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Période	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
28	758.3	758.9	757.7	758.4	759.2	7.8	10.6	9.4	8.8	8.2	66	S puis NO modéré.	Nuageux							
29	59.6	59.2	58.7	59.4	59.9	8.8	10.7	11.2	9.6	8.2	78	S puis SO id.	id.							
1	59.5	59.2	58.6	58.2	58.6	8.4	10.8	10.4	8.8	7.8	74	SSE id.	Beau							
2	56.8	56.7	56.3	54.5	55.2	7.8	10.2	9.8	8.2	7.6	73	SE id.	id.							
3	52.2	50.8	48.9	48.3	47.7	8.2	10.8	11.2	9.6	7.8	70	SE id.	id.							
4	50.2	52.2	52.7	53.2	53.6	9.2	10.2	10.3	8.8	7.2	61	N puis SO id.	id.							
5	55.9	56.1	56.4	57.6	58.6	7.2	9.6	8.4	8.2	7.2	52	N puis O id.	id.							
DATES													28	29	30	1	2	3	4	5
TEMPÉRATURES EXTREMES													Maxima	10.6	11.2	10.8	10.2	11.2	10.3	9.6
													Minima	7.2	6.6	7.6	6.2	7.8	7.2	7.2
													Pluie tombée : 0 ^{mm}							